

Test technique Pisteur secouriste alpin 1^{er} degré

Qu'est-ce que le test technique ?

Descente libre en ski alpin hors-piste de **400 m de dénivelé**, le test technique est l'examen d'entrée en formation pisteur-secouriste. Un jury, composé de professionnels, évalue votre capacité à skier sur un parcours hors-piste en vous attribuant une note sur 20.

Les critères d'évaluation sont les suivants : aisance, silhouette générale, choix du terrain et rythme, application technique, équilibre et stabilité. Vous devez obtenir une moyenne des notes attribuées au moins égale à 12/20 pour valider le test technique. Le test validé est valable 20 mois.

Date et lieu du test	Lundi 20 janvier 2025 à Serre Chevalier <i>Au regard du contexte actuel, l'ADSP et CCI HAUTES ALPES FORMATION / CRET se réservent le droit d'annuler le test technique jusqu'à la veille de l'examen. Merci pour votre compréhension</i>
Public concerné	Toute personne souhaitant accéder à la profession de pisteur secouriste, possédant une flèche de vermeil et un très bon niveau en ski alpin .
INSCRIPTION Merci de nous renvoyer :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bulletin d'inscription (merci d'écrire lisiblement votre adresse e-mail) ▪ Certificat médical d'aptitude à la pratique du ski alpin, de moins de 3 mois à la date du test ▪ Attestation de réussite de la Flèche de Vermeil (ESF/UCPA) ▪ Attestation justifiant de votre couverture sociale (CPAM) ▪ Attestation d'une assurance ski ▪ Photocopie de votre assurance en responsabilité civile, en cours de validité ▪ Chèque de 86 € ou 101 € (si option forfait) à l'ordre de CCI 05 Formation. <p>Une convocation vous sera envoyée par mail 7 à 10 jours avant le test. Tout dossier incomplet et/ou hors délai sera systématiquement refusé. Date limite d'envoi du dossier : le 12 janvier 2025, cachet de la poste faisant foi.</p>

Informations importantes

- ⇒ Le nombre de place étant limité à 130 personnes, les dossiers COMPLETS seront pris par ordre chronologique d'arrivée. **Seuls les dossiers envoyés par courrier postal seront validés.**
- ⇒ L'accès au Test Technique est autorisé pour les mineurs de 17 ans dans le cadre d'un cursus scolaire bi-qualification ou sur présentation d'un acte d'émancipation de mineur.
- ⇒ Les Guides de Haute Montagne diplômés depuis moins de 2 ans sont dispensés du Test Technique de Pisteur.

Stage de préparation au Test Technique

Pour les candidats intéressés, nous proposons 1 préparations facultatives au Test Technique :

- Formule 6 jours : du 13 au 18 janvier 2025 - Tarif : € (hors forfaits remontées mécaniques)

Vous trouverez le programme et le devis ci-joints.

Comment s'inscrire ?

Suivre une préparation au Test Technique implique d'être inscrit au Test du lundi 20 janvier 2025. Merci de compléter la partie « Préparation au Test Technique » du bulletin d'inscription et de nous le renvoyer **avec une photo d'identité au plus tard le 7 janvier 2025.**

Important

Suivre notre préparation au Test Technique nécessite d'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer une hygiène de vie de sportif/sportive.

Possibilité d'hébergement

- le Centre Sportif d'Altitude de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 – secretariatcippa@gmail.com
- l'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - reservation@archipel-fr.com
- France Services pour obtenir la liste des logements chez les particuliers en les contactant au 04 92 45 45 85 ou par mail franceservices@ccbrianconnais.fr

Contact CCI 05 Formation : Mélissa BARNEOUD – m.barneoud@cci05formation.fr - Tél. 04.92.21.27.33